



Réunion de l'Observatoire des LGBTphobies du 31 mai 2021 : La FSU vous rend compte

Ce jour s'est tenu le lancement de l'observatoire des LGBTphobies, en présence de Monsieur le recteur, de personnels de l'Education Nationale (chefs d'établissement, CPE, médecin-conseil, responsables de la vie lycéenne, professeurs...), d'une lycéenne, de partenaires (PEEP, SOS homophobie) et d'une membre de la FSU, professeure des écoles.

Le recteur a ouvert cette réunion en remerciant l'ensemble des personnes présentes et en expliquant que les actions qui existent dans l'Académie sont nombreuses mais peu connues et structurées. Amiens, comme Paris, Nancy, Dijon et plus récemment Besançon et Poitiers viennent de se doter d'un observatoire des LGBTphobies. Le recteur souhaite voir émerger un état des lieux spécifique à notre territoire et que l'on puisse dialoguer autour de ces enjeux pour impulser des réponses adaptées telles que la formation continue, l'enseignement pour les élèves et la tenue d'actions éducatives avec les partenaires de l'EN.

Une bataille est à mener pour lutter contre les LGBTphobies et surtout changer le regard des élèves et des adultes. Faire en sorte que les élèves et les personnels concerné.es ou en difficulté soient pleinement accueilli.es dans l'espace scolaire et s'y sentent en sécurité.

Après un tour de table virtuel pour présenter les participant-e-s, la FSU a lu sa déclaration pour ancrer sa place au sein de cet observatoire.

Monsieur le Recteur a réagi immédiatement en expliquant que les analyses seraient bien sûr partagées et en souhaitant que l'académie avance de manière concrète. Il a ensuite demandé à chacun.e de s'exprimer sur sa place dans l'observatoire car il va falloir construire ensemble les outils pour lutter contre ces discriminations.

Les participant-e-s ont ainsi pointé différents objectifs :

- Former à l'écoute et à l'accompagnement. A cette heure, les collègues non formé-e-s ont peur d'être blessant-e-s, mal compris.es, de ne pas employer les bons mots, d'en dire trop aux familles... Il faut donc travailler l'information, former les personnels qui sont bien trop souvent en demande. Donner et diffuser de l'information.

- Reconnaître au sein de l'établissement le/la référent-e (pour les élèves et au sein du personnel). Prendre en compte la spécificité de chaque établissement (il y a plus d'attaques homophobes en lycée professionnel par exemple, les filles s'y masculinisent plus) et l'inégalité des territoires face à cette problématique. Il faut que chacun.e se sente libre d'alerter.

- Créer un climat de confiance (grâce à la visibilité des campagnes d'affichage, d'actions...) au sein de l'établissement pour que chacun.e puisse parler librement. Les établissements devant être des lieux où on se sent en sécurité. Pouvoir prendre les appels des familles et répondre aux interrogations que soulève ce sujet. Savoir que le côté religieux pousse certaines familles à rejeter leur enfant de la sphère privée et que les élèves connaissent en plus du harcèlement scolaire un isolement familial.

- Travailler concernant le prénom d'usage car il existe actuellement un grand vide à ce sujet quant aux mineur.es.

- Poursuivre la prise de compte de la différence : la question de l'homophobie a avancé depuis 20 ans, les élèves ont pris conscience de cette problématique mais le rejet lorsqu'ils et elles y sont confrontés continue.

- Faire des remontées sur le nombre par établissement d'actes LGBTIphobes, sur le nombre d'élèves en demande de changement de prénom, le nom du ou des référent.es.

Un état des lieux interne à chaque établissement a été demandé pour voir la marge de progression et les actions à mener. Identifier les agresseurs et les agressé-e-s.

La lycéenne présente à la visioconférence a bien précisé qu'actuellement les élèves n'osent pas en parler et que les adultes pouvaient mal interpréter certains propos.

Le recteur a précisé que cette problématique faisait partie des programmes d'enseignement (éducation morale et civique) et qu'il existait une circulaire en lien à l'éducation à la sexualité. « Cette observatoire n'est pas là que pour observer mais pour être dans l'action et le premier enjeu va être de chercher les indicateurs pour voir où on va aller » a-t-il expliqué.

Dans un premier temps, il faut que les établissements recensent le nombre d'actes LGBTIphobes. Pour ce faire, l'application « fait d'établissement » doit être saisie dès lors qu'il y a atteinte aux valeurs de la République. Il faut arrêter de banaliser les actes de discrimination et que les CPE fassent remonter au rectorat sur cette application les difficultés rencontrées.

Un document va être envoyé aux membres de l'observatoire pour lister les points forts et faibles dans l'académie concernant les LGBTphobies. Trois objectifs seront fixés avant la fin de l'année avec des actions concrètes à mener à leur terme dès la rentrée 2021-2022.

L'arrivée du vadémécum pour agir correctement face à des jeunes en souffrance devrait guider dans un premier temps les personnels.

La question d'un outil sur les réseaux sociaux académiques a été émise : doit-on créer un compte supplémentaire LGBT ?

La séance s'est achevée en mettant en parallèle les questions des LGBTphobies avec la question du sexisme, l'un n'allant pas sans l'autre...

Lors de la prochaine rencontre, avant la fin d'année et certainement en présentiel, des indicateurs cibles seront donc fixés suite au document à remplir et permettront d'axer des objectifs et des actions concrètes à mener.

